

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
Canton d'Arras Nord

n°2023/03/30

Date de convocation L'an deux mil vingt trois
17 mars 2023 le **LUNDI 27 mars 2023** à 18 Heures 00
le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la
Date d'affichage présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.
17 mars 2023

Nombre de conseillers **Étaient présents :**
Exercice : 26 M. Alain CAYET – M. Guy BRAS – Mme Marie-Antoinette DESHORTIES –
Présents : 21 M. Jean-Pierre CHARTREZ – Mme Anne-Caroline RATAJCZAK – M. Stéphane FOURNIER –
Votants : 22 Mme Ghislaine VALENTE – M. Marc SERRA – Mme Sophie LOPEZ – M. Fouad AJARRAY – M.
Yves RAOULT- Mme Micheline LAURENT – M. Philippe LEFEBVRE- Mme Martine
DUQUESNOY- M. Patrick BRUGUET – Mme Astrid SAVARY – Mme Corinne DOLLE – M.
Jean-Claude NOEL- M. Thierry IMBERT – Mme Sandrine SERGEANT – M. Olivier QUIGNON.

Excusés :
Mme Yveline LOURDEL qui donne procuration à Mme Micheline LAURENT
Mme Chantal DECOCQ
Mme Audrey TISON
M. Hubert CHIVET
Mme Christelle LEBAS

AT **Secrétaire de séance :**
Mme Ghislaine VALENTE

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

Monsieur le Maire expose :

Après avoir voté le compte administratif de l'exercice 2022,

et statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 qui en résulte ;

il vous est proposé d'affecter le résultat comme suit, compte tenu que celui-ci doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement :

POUR MEMOIRE Virement à la section d'investissement (prévision budgétaire 2022)	227 600.98 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Excédent Antérieur de Fonct. Reporté	1 639 262.08 €
Résultat propre de l'exercice 2022	154 883.18 €

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2022 EXCEDENT CUMULE	1 018 943.43 €
Affectation obligatoire au compte 1068 « Excédent de Fonctionnement Capitalisé » dans le cas d'apurement du déficit de la section d'investissement Le solde disponible est affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves au compte 1068 Report au nouveau crédit en section de fonctionnement à la ligne budgétaire OO2 « Excédent de Fonctionnement Reporté »	1 018 943.43 €

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire
Transmis en préfecture
Saint Nicolas Lez Arras,
Le 28 mars 2023

Le Maire,




Alain CAYET.